

REPUBLIQUE FRANCAISE	ANNEE	Envoyé en préfecture le 22/05/2025
DEPARTEMENT DU GERS	N° séance	Reçu en préfecture le 23/05/2025
ARRONDISSEMENT DE CONDOM	N° délibération	Publié le 22/05/2025
COMMUNE DE LECTOURE	Nomenclature « acte	ID : 032-213202088-20250519-2025MAI19_175-DE

DEPARTEMENT
DU GERS
....
ARRONDISSEMENT
de CONDOM

REPUBLIQUE FRANCAISE
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL**

13

Séance Publique ordinaire du **19 mai 2025**

Nombre de
Conseillers
en exercice : 27

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-neuf mai à 19H, le *Conseil Municipal* de *LECTOURE*, légalement convoqué le 7 mai 2025, s'est assemblé à la Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Xavier BALLENGHIEN, Maire de Lectoure.

Mme Sylvie ACHÉ, M. Pascal ANDRADA, Mmes Sylvie COLAS, Sylvie COUDERC, MM. Jean-Yves DELACOSTE, Marc DUGROS, André GALOIX, Mmes Marie-Hélène LAGARDERE, Danièle LAPORTE, Valérie MANISSOL, Patricia MARROCCQ, MM. Éric MATTIUSI, Julien PELLICER, Mmes Christiane PREVITALI, Corinne QUEVILLY, M. François-Xavier ROUX, Mmes Emilie SARRAN, Odile SCHAAP, Claire TRAMOND, M. Joël VAN DEN BON,

formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ou absents :

Mme Muriel AVID
M. Ghislain de FLAUJAC
M. Loïc DÉANGLES
Mme Laurianne DUCASSÉ
M. Frank GOBBATO
Mme Françoise LACAPERE

Ont donné procuration :

Mme Muriel AVID à Mme Danièle LAPORTE
Mme Laurianne DUCASSÉ à M. Éric MATTIUSI
M. Frank GOBBATO à M. Jean-Yves DELACOSTE

N'ont pas pris part au vote :

Secrétaire : Mme Emilie SARRAN

Objet : Médiathèque Jean-Claude Pertuzé – Proposition de renouvellement de la convention d'utilisation du logiciel Orphée

RAPPORTEUR : Odile SCHAAP, Adjointe au Maire chargée de la culture,

Depuis 2009, le Conseil département du Gers a mis en place une solution logicielle mutualisée (Orphée), pour la médiathèque départementale et toutes les bibliothèques du Gers.

Cet outil permet de partager une base de données aux usagers un accès simplifié à un portail collectif. Il crée des structures, favorise le travail coopératif, optimisant ainsi des collections.

Envoyé en préfecture le 22/05/2025
Reçu en préfecture le 23/05/2025
Publié le 22/05/2025
ID : 032-213202088-20250519-2025MAI19_175-DE

Aujourd'hui, la convention définissant les modalités d'utilisation du logiciel Orphée, est devenue caduque, y compris le comité de pilotage (COFIL) qu'il convient de mettre à jour en désignant un élu de notre commune.

Madame l'adjointe au maire rappelle que ce COFIL a pour but de conduire, animer et suivre le maintien en condition opérationnelle (MCO) du réseau informatisé des bibliothèques, médiathèques gersoises.

Après en avoir délibéré,

le Conseil Municipal à l'unanimité, décide

- d'autoriser Monsieur le maire à signer la nouvelle convention de renouvellement telle qu'elle est annexée à la présente délibération,
- de désigner Madame Odile Schaap pour représenter la commune au sein du comité de pilotage dont les fonctions sont précisées à l'article 4.2 de la présente convention.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

La Secrétaire de séance,
Emilie SARRAN



Le Maire,
Xavier BALLENGHIEN



Le Maire certifie que la présente délibération a été affichée le 22 MAI 2025 et sera publiée au recueil des actes administratifs.

Télétransmis au Contrôle de Légalité le : 22 MAI 2025